

Moustaches suspectes

Autor(en): **Bolla**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coumeint on demandè sein demandà.

Monsu B... étai z'u fèrè bàirè onna verrà à la cava à cauquies lurons que s'étiot àidi à fèrè n'ovradzo, et quand furont decoutè lo bossaton, B... preind lo verro, et à la bouna mouda de Lavaux, lo reimpliè ào guelion et bái lo premi à la santé dái z'autro, après quiet ye fà la tornâie. Ma fài, quand l'est qu'on est decoutè lo bosset, on djàsè, on rit, et cein sè pào que cé que trait à bàirè ne satsè pas bin adrài à quoui l'est lo tor, et quel'ein àobliài ion. L'est cein qu'estarrevà à monsu B. l'autro dzo. Quand l'a z'u bailli à l'avant-derrài dè la beinda, n'a pas fé atteinchon qu'ein avài onco ion que n'avài onco rein eingozellà et recoumeincè la séconda vérià. Lo gaillà que n'avài rein zu sè trovà on bocon eimbètà dè l'affèrè et lé z'autro rizont què dái tonairès dè vairè la mena dào pourro lulu que n'étai pas des-sàiti. B... que lè vái dinsè rirè on pou à catson, vouàitè decé, delé, po savài cein qu'ein est, quand lo gaillà qu'étai à set lài fà :

— S'on mè demandè coumeint l'est, que faut-te derè ?

Adon sè mettont ti à recaffà, et B... que compreind lo manquatouche, sè depatsè dè lài ein traitè ion ein recaffeint onco mè què lè z'autro. Et l'est dinsè que, sein lo demandà, lo coo, qu'étai on tot malin, a z'u lo verro que lài avài passà dévant lo naz.

Le dernier des Villaz.

XIII

Le comte eut assez de présence d'esprit pour se jeter en arrière ; d'un coup de hache, il brisa en deux la lame d'acier qui allait le transpercer.

Le faux moine poussa un rugissement de rage, ouvrit sa tunique et montra une ceinture garnie de poignards. Mais avant qu'il eût le temps d'en prendre un, le capitaine des gardes, les quatre hommes et le comte lui-même se déployèrent en cercle autour de lui.

Il vit le danger et y échappa par une habile et prompte volte-face.

Ce fut alors, sur le toit du château, une véritable chasse à l'homme, chasse périlleuse et à outrance, que les gens qui remplissaient la cour suivaient avec une anxiété fébrile.

Le gros majordome criait :

— C'est le moine qui est venu me demander l'hospitalité ce soir. Ah ! je le reconnais bien !

Jacquelin soufflait aux oreilles des femmes toutes tremblantes :

— C'est messire Satanas ; si vous ne l'avez jamais rencontré, regardez-le.

Le malheureux courait en zigzags sur les tuiles glissantes ; ses persécuteurs, lancés sur ses pas, trébuchaient et risquaient de se précipiter dans les fossés ou dans la cour du château.

Ainsi traqué par cette meute humaine, le malheureux arriva à l'autre extrémité du toit. Force lui fut de s'arrêter : devant lui, la façade tombait perpendiculaire et la chapelle embrasée ouvrait son gouffre de feu ; derrière lui, s'avançaient le comte et ses hommes.

Que faire ? Son œil injecté de sang apercevait de toutes parts la mort.

Il se prit à trembler, et si grande fut son épouvante, qu'il s'agenouilla et joignit les mains.

Ceux qui le poursuivaient s'étaient arrêtés à quelques pas.

— Je suis innocent, s'écria-t-il... Ayez pitié de moi, noble comte... Je suis riche... S'il vous faut de l'argent, eh bien, je vous en donnerai... Si ça vous fait plaisir, je bâtirai une chapelle neuve... oui, une belle chapelle avec une lampe d'or et des chandeliers d'argent...

— Fais ta prière, répondit froidement le comte. Tes minutes sont comptées. Tu vas mourir.

— Mourir ! Par le Dieu d'Israël, vous croyez que je me laisserai assassiner comme un chien ? Oh ! non... A nous deux, s'il vous reste une étincelle de courage... Me reconnaissez-vous ? continua-t-il après s'être levé d'un bond, je suis Samuel ! le petit Juif dont vous avez incendié la maison et fait tuer le père... L'heure de la vengeance a sonné... Ce feu-là est pour les miens un feu de joie...

Il arracha sa fausse barbe et rejeta son capuchon sur la nuque.

— Le Juif ! mort au Juif ! Sus à l'incendiaire ! crièrent les varlets et les hommes d'armes qui, de la cour, suivaient les péripéties de ce drame.

Le comte le regardait avec un sourire cruel. Il voyait qu'il était impossible au Juif de s'échapper, et il jouissait de ses contorsions, de sa terreur, de sa rage impuissante et du faux air de bravoure qu'il cherchait à se donner.

Enfin, excité par les injures qu'il continuait de vomir, le comte s'avança vers lui en criant d'une voix terrible :

— Tu oublies à qui tu parles et qui tu es, brigand !

Et il fit tourner sa hache au-dessus du crâne hérissé de l'incendiaire, qui se blottit à la manière des chats-tigres, tenant son poignard dans sa main crispée, prêt à bondir sur son adversaire.

Le comte recula prudemment de trois ou quatre pas, puis levant son arme en l'air, il visa la tête du Juif, et lui lança sa hache qui alla en sifflant s'enfoncer dans son crâne.

Le sang jaillit avec la cervelle, et l'incendiaire, poussant un gémissement déchirant, étendit les bras et tomba à la renverse.

Son corps tourbillonna dans le vide et disparut dans le brasier de la chapelle.

— Il n'est plus, dit le comte en se penchant au bord du toit.

Un murmure de joie courut parmi les gens du château.

Nous avons laissé Rodolphe de Villaz profondément endormi dans la cabane du Juif, au fond de la forêt. A l'arrivée de la nuit, il se réveilla cependant, approcha de ses lèvres brûlantes la jarre d'eau qui était à ses côtés, et se demanda avec surprise où il était. En portant la main à son front entouré d'un bandeau humide, la mémoire lui revint : il se rappela sa course effrénée à travers champs et vallées, sa chute dans la fosse, et il crut entrevoir, éclairées par les fantastiques lueurs du foyer, la figure sombre et hypocrite de celui qui l'avait recueilli dans sa cabane.

Et, comme mû par un ressort, il se leva sur son céans en appelant le Juif.

Sa voix resta sans écho.

(La fin au prochain numéro.)

Moustaches suspectes.

Un de nos abonnés de Vevey nous écrit :

« J'ai sous la main un ancien document, qui a son originalité et qui pourrait intéresser un instant vos lecteurs. Nous sommes en Savoie, dans la province

du Faucigny, en l'an de grâce 1824. La garde urbaine de La Roche avait à sa tête un tambour-major, du nom de Martin Humbert, doué d'une magnifique paire de moustaches, lui donnant une tournure de carbonaro, qui parut quelque peu suspecte à l'autorité militaire sarde. Aussi, celle-ci ne tarda-t-elle point à réclamer la suppression de cet ornement séditieux, par la lettre suivante, adressée au syndic de la Roche :

Bonneville, le 17 juillet 1824.

Mossieu le syndic,

Le 8 du courant j'é envoyai deux carabinière de cette station à la Roche, pour maintenir le bon ordre, de manière que ayant fait rencontre du tambour-maitre de la Compagnie de votre commune, le quelle avez des moustaches longues nuisibles au Gouvernement, le Carabinier lui ont fait la proposition de les faire couper.

Celui la ayant fait une réponse peu analogue à la question, par conséquence je vous prie M^r le Syndic de vouloir bien lui faire de suite couper pour éviter quelque circonstance funeste à son égard.

Je vous salue avec considération.

Le Brigadier Commandant
le lieutenant des Carabinière de la province
BOLLA.

Le 13 et le vendredi.

Voici deux mois de suite que le treize tombe un vendredi. A ce propos, on peut rappeler quelques souvenirs intéressants :

On sait pourquoi le *vendredi* est regardé comme néfaste ; c'est ce jour-là que Jésus fut crucifié. Le treize est fatal, parce qu'au dernier repas du Christ, des treize apôtres présents, un devait le trahir.

Autrefois, dans le Nord, on n'entreprenait rien les vendredis et les treizes. Les cultivateurs n'allaient même pas aux champs. Une loi défendait de soumettre, les vendredis, les criminels aux épreuves du feu et de l'eau. Au quatorzième siècle, il était défendu à un capitaine de livrer bataille un vendredi.

En 1675, Colbert chercha les moyens « d'oster ces crépuscules de l'esprit des matelots », à la suite d'une plainte de l'amiral Volbelle, qui, commandant une flotte, ne put mettre à la voile parce qu'il avait donné ordre de partir un vendredi. Quoi qu'il en soit, l'histoire a rapporté de bizarres coïncidences.

Ainsi, Louis XIII était le treizième roi de France de ce nom. Son nom, Luys de Bourbon, et celui de sa femme, Anne d'Autriche, avaient chacun treize lettres. Lorsqu'ils se marièrent, les deux époux avaient chacun treize ans.

Louis XIII n'était pas superstitieux ; ces singularités lui faisaient, au contraire, préférer le treize et le vendredi, il choisissait ces dates pour tout entreprendre et signer ses décrets.

Louis XIII mourut un jeudi. Dans ses derniers moments, sa seule préoccupation fut de prier son médecin de faire son possible pour prolonger son existence jusqu'au lendemain, afin qu'il pût mourir un vendredi.

Connaissances utiles.

A nos ménagères de la campagne. — Voulez-vous faire une surprise à vos maris et leur offrir, un mois avant l'époque ordinaire de la maturité, un plat de pois ou de haricots verts : mettez de la bonne terre de jardin, mais sans fumier, dans des pots à fleurs, de mauvaises tasses ou des pots fêlés, plantez-y dès à présent quatre à cinq grains de pois ou de haricots. Conservez ces pots à la cuisine, à l'écurie, où vous voudrez, moyennant que ce soit à l'abri de la gelée. Vos pois ou haricots levés, mettez-les aussi souvent que possible à l'air, au soleil ou à la pluie, réintégrez-les dès que la gelée menace. Au commencement de mai, vous repiquerez vos pois ou haricots au jardin, en renversant le pot et en ayant soin de conserver la terre du pot autour des racines. Vous arroserez, s'il le faut. Au bout de quelques jours, vos plantes auront repris et pousseront avec une vigueur extraordinaire.

OPÉRA. — La troupe lyrique, dirigée par M. Fronty, débutera *mercredi 15 courant*, par le **Barbier de Séville**. Renseignés à bonne source, nous croyons pouvoir dire que tous les principaux emplois seront tenus par des artistes de talent. Le ténor, M. Marris, réunit les agréments physiques à une voix et un jeu qui lui ont déjà valu de nombreux succès. L'éloge de Mme Fronty, 1^{re} chanteuse, est tout dans le souvenir des ovations qui lui ont été faites dans le temps sur notre scène. La 1^{re} basse, M. Fronty, et le baryton, M. Artières, sont, paraît-il, excellents, et l'on ne dit pas moins de bien de Mme Plantin, 1^{re} dugazon. — Tout nous fait présumer en outre que M. Fronty, artiste consciencieux et capable, vouera tous ses efforts à la réussite de son entreprise. Des traités faits par lui avec les éditeurs nous assurent la représentation d'un choix d'opéras charmants et peu connus de notre public. On peut citer, entr'autres : *Lakmé*, *Hamlet*, *L'Etoile du Nord*, *la Jolie fille de Perth*, *la Reine Topaze*, *le Jour et la Nuit*, *Mlle Nitouche*, etc.

Puisse le public lausannois encourager nos artistes dès le début.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Camoens, par M. Monnier. — Le secret du notaire, nouvelle par le Dr Châtelain. — Une excursion en Sicile, par V. de Floriant. — La diplomatie chinoise, par Maurice Jametel (2^{me} et dernière partie). — Un jubilé littéraire en Pologne. — Jean Kochanowski, par L. Léger. — Le vendredi de ces dames, croquis genevois par J. des Roches. — Les Juifs en Italie, par Honoré Mereu (2^{me} et dernière partie) Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, russes, suisses, politiques.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

AVIS. — Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore réglé leur abonnement, sont priés de nous en expédier le montant par mandat de poste, d'ici au 30 courant. Pour un an, 7 fr. 20 ; pour 6 mois, 3 fr. 80, affranchissement compris.

L. MONNET.